

**CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN CADRE SUPERIEUR
CANDIDATURE INTERNE : COMMISSAIRE DE POLICE (CADRE OFFICIERS)**

Session 2026-2028

MATIERE A CONNAITRE (EPREUVE PROFESSIONNELLE)

La plupart des liens sont externes mais vous pouvez également utiliser les liens suivants :

https://bpolb.sharepoint.com/sites/WiKiPolLegal_fr

<https://www.om-mp.be/fr/savoir-plus/circulaires>

**LA CONNAISSANCE DE LA LANGUE DANS LAQUELLE LE CANDIDAT S'EST INSCRIT
AUX EPREUVES**

Connaissance de la langue évaluée sur base d'un texte pour lequel un avis argumenté doit être formulé.

LES CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES GENERALES

1. POLICE ADMINISTRATIVE

LFP

Loi du 05 août 1992 sur la fonction de police

https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1992080552&table_name=loi

CIRCULAIRE MINISTERIELLE

Directive commune MFO-3 des Ministres de la Justice et de l'Intérieur relative à la gestion de l'information de police judiciaire et de police administrative.

[Lien uniquement accessible dans Portal](#)

MAINTIEN DE L'ORDRE PUBLIC

Arrêté ministériel du 24 octobre 2002 portant règlement général des études relatif aux formations de base (formation de base des cadres moyens).

Une attention particulière doit être portée sur les points suivants : les ordres, les dix modes d'action, les abréviations, les signes conventionnels et les degrés de préparation et d'exécution.

https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2002102450&table_name=loi

GIT : GUIDE D'INTERVENTION DE TERRAIN

**CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN CADRE SUPERIEUR
CANDIDATURE INTERNE : COMMISSAIRE DE POLICE (CADRE OFFICIERS)**

Session 2026-2028

MATIERE A CONNAITRE (EPREUVE PROFESSIONNELLE)

L'accessibilité et le processus de mise à jour du GIT ont été optimisés par sa mise à disposition sur l'intranet policier via Portal.

2. POLICE JUDICIAIRE

(Sous l'angle des compétences de l'officier de police judiciaire)

LOI DU 17/04/1878 CONTENANT LE TITRE PRELIMINAIRE DU CODE DE PROCEDURE PENALE

<https://www.ejustice.just.fgov.be/eli/loi/1878/04/17/1878041750/justel>

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

Les procédures régulièrement utilisées dans la pratique policière en qualité d'OPJ (compétences des Cours et Tribunaux, saisies, perquisitions, flagrant délit,...).

https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=1808111730

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=1808111930

LOI FRANCHIMONT

Loi du 12 mars 1998 relative à l'amélioration de la procédure pénale au stade de l'information et de l'instruction.

https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=1998031239

CIRCULAIRE RELATIVE AU DROIT D'ACCES A UN AVOCAT (SALDUZ)

COL 8/2011 modifiée en octobre 2018 + COL 9/2024

<https://www.om-mp.be/fr/savoir-plus/circulaires>

DETENTION PREVENTIVE

Loi du 20 juillet 1990 concernant la détention préventive.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1990072035&table_name=loi

LOI DU 07/06/1969 FIXANT LE TEMPS PENDANT LEQUEL IL NE PEUT ETRE PROCEDER A DES PERQUISITIONS, VISITES DOMICILIAIRES OU PRIVATION DE LIBERTE

<https://www.ejustice.just.fgov.be/eli/loi/1969/06/07/1969060701/justel>

**CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN CADRE SUPERIEUR
CANDIDATURE INTERNE : COMMISSAIRE DE POLICE (CADRE OFFICIERS)**

Session 2026-2028

MATIERE A CONNAITRE (EPREUVE PROFESSIONNELLE)

CIRCULAIRES

MFO3 du 14 juin 2002 (flux d'information) – ATTENTION : uniquement principes généraux (pas les matières liées aux spécificités du gestionnaire fonctionnel).

GPI58 concernant l'assistance policière aux victimes dans la police intégrée, structurée à deux niveaux.

COL 3/2006 : Définition, identification et enregistrement de la violence intrafamiliale et la maltraitance d'enfants extrafamiliale.

COL 4/2006 relative à la politique criminelle en matière de violence dans le couple.

COL 4/2010 : Perquisition avec consentement : modèle - Possibilité de retirer le consentement.

COL 18/2012 relative à l'interdiction temporaire de résidence en cas de violence domestique.

COL 12/2014 relative à la recherche des personnes disparues.

COL 2/2020 relative à la privation de liberté, les possibilités de pénétrer dans le domicile en vue d'arrêter un suspect, un inculpé ou une personne condamnée et le temps pendant lequel il ne peut être procédé à des perquisitions, visites domiciliaires ou privations de liberté.

COL 15/2020 : Outil d'évaluation du risque - Directives du Collège des procureurs généraux visant à généraliser l'utilisation d'un outil d'évaluation du risque de première ligne en matière de violence dans le couple par les services de police et les parquets.

COL 4/2022 : Recherche des personnes disparues (directive commune).

COL 5/2022 : Loi du 21 mars 2022 modifiant le Code pénal en ce qui concerne le droit pénal sexuel publiée au moniteur belge le 30 mars 2022 et entrant en application le 1er juin 2022.

COL 6/2023 : relative à la prise en charge d'un patient souffrant d'un syndrome de délire agité et en crise (EDS)

COL 19/2024 : relative à l'exploration de supports de données mobiles.

COL 21/2024 : relative à la protection imposée à une personne atteinte d'un trouble psychiatrique telle que modifiée par la loi du 16 mai 2024.

LFP

Loi du 05 août 1992 sur la fonction de police

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1992080552&table_name=loi

**CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN CADRE SUPERIEUR
CANDIDATURE INTERNE : COMMISSAIRE DE POLICE (CADRE OFFICIERS)**

Session 2026-2028

MATIERE A CONNAITRE (EPREUVE PROFESSIONNELLE)

GIT : GUIDE D'INTERVENTION DE TERRAIN

L'accessibilité et le processus de mise à jour du GIT ont été optimisés par sa mise à disposition sur l'intranet policier via Portal.

3. DEVELOPPEMENT ET GESTION DE L'ORGANISATION

ORGANISATION ET COMPETENCES DE LA POLICE FEDERALE

AR du 14 novembre 2006 : relatif à l'organisation et aux compétences de la police fédérale.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2006111431&table_name=loi

ORGANISATION ET TACHES DE LA POLICE LOCALE

Arrêté royal du 17 septembre 2001 déterminant les normes d'organisation et de fonctionnement de la police locale visant à assurer un service minimum équivalent à la population.

Circulaire ministérielle PLP 10 du 09 octobre 2001 concernant les normes d'organisation et de fonctionnement de la police locale visant à assurer un service minimum équivalent à la population.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001091731&table_name=loi

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001100930&table_name=loi

**LOI DU 07 DECEMBRE 1998 ORGANISANT UN SERVICE DE POLICE INTEGRE,
STRUCTURE A DEUX NIVEAUX**

Titre I : Dispositions générales.

Titre II : La police locale (Art. 9 à 11, 35 à 37, 42 à 44).

Titre III : la police fédérale (chapitres I à V inclus).

Titre IV. : dispositions communes.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1998120731&table_name=loi

EFP : VERS L'EXCELLENCE DANS LA FONCTION DE POLICE

CP 1 du 27 mai 2003 concernant la définition de l'interprétation du community policing applicable au service de police intégré, structurée à deux niveaux.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2003052738&table_name=loi

**CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN CADRE SUPERIEUR
CANDIDATURE INTERNE : COMMISSAIRE DE POLICE (CADRE OFFICIERS)**

Session 2026-2028

MATIERE A CONNAITRE (EPREUVE PROFESSIONNELLE)

CP 2 du 03 novembre 2004 visant à encourager le développement organisationnel de la police locale axée sur la police de proximité.

https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body.pl?language=fr&caller=summary&pub_date=04-12-29&numac=2004000649

**AR DU 30 MARS 2001 PORTANT LA POSITION JURIDIQUE DU PERSONNEL
DES SERVICES DE POLICE (PJPOL)**

Partie III : Les droits et devoirs (du titre II jusqu'au titre VII inclus).

Partie VI : L'engagement efficient du personnel : Titre 1^{er} : l'organisation du temps de travail.

Partie VII.I.1er-VII.I.4 : L'évaluation – contenu

Partie VII.I.5-VII.I.10 : L'évaluateur, le responsable final de l'évaluation et le conseiller en évaluation.

Partie VII.I.11-VII.I.13 : L'entretien préparatoire, l'entretien de fonctionnement et l'entretien d'évaluation.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001033031&table_name=loi

**LOI DU 26 AVRIL 2002 RELATIVE AUX ELEMENTS ESSENTIELS DU STATUT
DES MEMBRES DU PERSONNEL DES SERVICES DE POLICE ET PORTANT
DIVERSES AUTRES DISPOSITIONS RELATIVES AUX SERVICES DE POLICE**

Art. 52 à 64 : Les règles de base de l'évaluation des membres du personnel.

https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&nm=2002000334&la=F#:~:text=26%20AVRIL%202002.,relatives%20aux%20services%20de%20police

**LOI DU 13 MAI 1999 PORTANT LE STATUT DISCIPLINAIRE DES MEMBRES DU
PERSONNEL DES SERVICES DE POLICE**

Art. 2 à 24 inclus.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1999051335&table_name=loi

**AR DU 10 MAI 2006 FIXANT LE CODE DE DEONTOLOGIE DES SERVICES DE
POLICE**

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2006051033&table_name=loi

ACTUALITE :

Connaissance de l'actualité dans le cadre de l'orientation externe.